

Commission des antibiotiques

Objet	Domaine d'application
Ce mode opératoire précise les modalités d'antibioprophylaxie retenues en chirurgie thoracique	L'ensemble des services de chirurgie, bloc opératoire et le service d'anesthésiologie de la cité sanitaire de Saint-Nazaire.

Processus

Acte chirurgical	Produit	Dose initiale	Ré-injections et durée	Poids > 100kg
Exérèse pulmonaire Chirurgie du médiastin Chirurgie du pneumothorax Décortication (patient non infecté)	Cefazoline	2g IVL	1g si durée > 4h	Si poids > 100kg, doubler les doses sauf pour Gentamicine (5mg/kg, dose max 500mg), Clindamycine (1200mg)
Résection pariétale isolée	Allergie : Clindamycine + Gentamicine	900mg IVL 5 mg/kg IVL	600 mg si durée > à 4h Dose unique	
Médiastinoscopie, vidéothoracoscopie Trachéotomie Drainage thoracique	Pas d'ABP			

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	J. BROCHARD, Infectiologue	31/05/18	
Vérificateur	MA LETARD de la BOURALIERE, médecin anesthésiste Commission Antibiotiques		
Approbateur	J. HOFF, Référent « antibiotiques »	03/08/18	<i>Signé</i>
Approbation par la cellule qualité et risques pour mise en application le			18/08/18